



U N I O N

ORGANE OFFICIEL DE L'UNION DES PRODUCTEURS
ORGAN DER SCHWEIZERISCHEN BÄUERLICHEN

ABONNEMENTS:

6 mois Fr. 20.-
12 mois Fr. 40.-

RÉGIE DES ANNONCES: Annonces Suisses SA - 3, rue du Vieux-Billard - 1205 Genève - Tél. C

Rédacteur responsable: Louis BERGUER, 16, rue Henri-Mussard, 1208 Genève, tél. (022)

ADMINISTRATION: R. Chapatte, 2824 Vicques. Tél. (066) 22 22 80 - CCP 25-14 092, Union des produc

ANNONCES URGENTES: « Journal de Genève », 5-7, rue Général-Dufour, 1204 Genève - Téléphone

TIRAGE CONTROLÉ par la Fédération Romande de Publicité (F.R.P.)

no 19 2 juillet 1980

L'Union des producteurs genevois: ses sources

Par ce temps détestable, pour ne pas dire odieux, on ne peut qu'avec peine parcourir les champs mais faire avec mélancolie le tour de sa chambre et y voir, loin du soleil, renaître ses souvenirs. Ils sortent des nuages et, si le soleil luit, ils en deviendront plus éclatants. Aussi j'ai décidé, avant que ne disparaisse la presque totalité de ses derniers témoins, d'évoquer avec un certain plaisir d'où est née l'Union des producteurs genevois, et quel a été son premier germe, comment la plantule a développé ses branches, porté ses fruits puis, pour l'instant, donné sa flamme à d'autres. Un seul article ne peut suffire, même si on résume au mieux les faits. Mais il convient que ceux qui nous suivent sans toujours nous imiter, car leur tâche est probablement différente, sachent ce qui les a conduits où ils sont et qui l'a voulu.

En 1933 furent jetées les bases à Satigny de la cave du Mandement qui suivit celle de la Souche et dont l'ensemble actuel forme: Vin-Union. Une poignée de convaincus s'y lança mais un autre groupe tout aussi décidé ne voulut nullement en faire partie. Ceux-ci s'unirent pour former la Section viticole de Satigny. Elle n'était pas la première car une autre existait à Dardagny mais sans l'impulsion donnée par la concurrence d'un organisme différent. Le premier président en fut Marc Turian, qui vient de nous quitter, et se battit pour mettre sur pied le groupe et le faire accepter par les instances officielles, soit la Fédération des viticulteurs genevois, encore incomplète. Celui qui la dirigeait, le père de F. Ravaclier, nous accepta dans sa société avec courtoisie. Par cette décision, peu à peu, par le moyen de sections créées sur tout le vignoble genevois, la totalité des vigneronnes devinrent membres de la Fédération. Ceux qui ne l'aimait guère

payaient leur cotisation à la section, qui les reversait. Ainsi, je crois que c'est à Genève que pour la première fois tous les vigneronnes d'un canton adhèrent à leur Fédération. Et d'un premier résultat!

Pendant les années de faibles revenus il fallait obtenir des avances. Alors seules les organisations dites officielles pouvaient y prétendre. Notre Section y parvint par un tour d'un rusé banquier. Chaque membre était garant de la récolte de son voisin, qu'il cautionnait en quelque sorte, et l'argent sur cette base était avancé aux deux compères. La chose a bien joué pendant plusieurs années au grand dépit des organes en place et personne n'a commis le moindre abus. Et de deux!

Je ne peux, ni ne veux rappeler toutes les péripéties, souvent très animées, qui ont suivi et m'ont conduit au comité de la Fédération romande des vigneronnes puis à la présidence de la Fédération genevoise. Pourtant je désire donner les noms de plusieurs qui ont mené le même combat et dont trop sont disparus. Soulignons que ce n'est pas encore celui de l'UPS mais des vigneronnes genevois indépendants. Tout d'abord, Marc Turian à Satigny, auquel j'ai succédé, Ami Bonnet, Albert Desbaillet et C. Garnier, Henri François, les frères Périer, Louis Garnier, François Fontaine, la famille Rochaix, l'aïeul des Vincent, John Penay. Ailleurs Georges Mermier et Edmond Ramu; de l'autre côté du Rhône les frères Mermoud, la famille Dupraz, Marius Fontaine, la famille Corthay du Carre, Georges Wuarin. Toute énumération est injuste par ses oublis mais si j'en omets qu'ils sachent que leur mémoire survit en un lieu de reconnaissance, que les efforts de tous ont été fructueux et durent encore. Nous en verrons la suite.

Louis Berguer

Auch dieses Jahr wieder unsere A

Nach einer guten Befruchtung, die jede fahr entgangen ist, rechneten wir mit einer chenen Aprikosenernte. Inzwischen musste leider unsere Hoffnungen stark reduzieren gen bewirkte, dass das Fluor die Blätter un die Früchte unserer Aprikosensäure verbri so sein zerstörerisches Werk verrichtete.

Unsere schöne Ernte ist also dahin, c Fabrikverantwortlichen beteuerten, dass Fi richtet wurden. Ist dies der Fall, heisst diese Filter wirkungslos waren. Der Beweis lich vor, dass Fluorausflüsse unsere Aprik bei Charrat-Saxon zerstörten. In Bovernie Aproz ist die Ernte ertragreich und gesü diese Gebiete durch die Berge vor Flu geschützt sind.

Seit vielen Jahren schon müssen wir nun re Aprikosenernten verzichten, die vor dem der Aluminiumfabrik noch ertragreich un

Nachspiel der Rittener-Affäre

Es sei daran erinnert, dass Charles-Ami Ri mutiger Gewerkschafter aus Château-d'Oex Gemeinde im Dezember 1979 dafür gebü dass er eine Strasse «übermässig» beschmutz ehemals vom Amt für Bodenverbesserung: wirtschaftlichen Zwecken gebaut worden ist. tere Auskünfte sei auf den Artikel «Message cipalität de Château-d'Oex» vom 5. März ver

Unser «aufreißerische» Bauer hat sich im gert, diese Busse zu bezahlen. Trotz Androl Strafverfolgung hat er nicht nachgegeben. festen Haltung wurde er auch von seiner chen Familie und der UPS unterstützt. Darü erhielt er im Laufe des darauffolgenden R hrens auch den Beistand vom Vize-Sekretär mögensverteidiger».

Am 5. Juni 1980, nach fünfmonatigem dann das Urteil des Kantonsgerichts gefallen ge Haltung unseres Freundes ist von toler verständnisvollen Richtern belohnt worden. tändig hat das Komitee der UPVD, das zur zung unseres Kameraden dabei war, seine Fi die Freisprechung nicht versteckt.

Die Presse und das Radio, die auch anwes wurden durch diesen Beschluss allerdings spektakuläre Meldung gebracht. Der Vize-Sek sich seinerseits mit den Wimpeln als Erinne